L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

—:o:—

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de l'agneaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Pedersen

Vente pour Effectuer un Partage.

Jeudi, 16 février 1905.

Propriété de Valeur,

Centre Commercial.

132 RUE CARONDELET,

Entre les rues Canal et Common, îlet borné par la rue St-Charles.

Aussi Propriétés rue du Camp, Près du Site de la Nouvelle Poste

EN VERTU d'un décret en partage dans le procès d'Elizabeth A. Gilmore et mari vs Thomas M. Gilmore et als, No 73,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, LUNDI, le 16 février 1905, à midi, des propriétés ci-après décrites, aux termes et conditions ci-dessous mentionnées, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Canal et Commune, désigné comme lot No 7, sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 10 février 1841 et annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 12 février 1841, d'après lequel dit lot mesurait en mesure anglaise vingt pieds et deux pouces de face à la rue Carondelet, par cent pieds et deux pouces de profondeur sur la ligne de côté la séparant du lot No six, cent pieds et sept lignes sur la ligne du lot No huit et dix huit pieds et trois pouces de largeur dans le fond, lequel fait face sur une allée trois pieds deux pouces et quatre lignes de largeur à son ouverture sur la rue Commune et trois pieds de largeur au l'même du fond, laquelle allée est sujette à un usage en commun audit lot No sept et aux lots Nos un et six respectivement.

Les améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1905, loué $200 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., appartenant ou dépendant à celle, situé dans le faubourg Ste-Marie maintenant Premier District de cette ville, étant le lot No trente de l'îlet borné par les rues Camp, Julia, St. Charles et Gerard, mesurant vingt sept pieds de face à la rue Camp par cent quarante neuf pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond de la rue Church, le tout en mesure américaine, d'après un plan fait par Louis Briagier, voyer général, daté le 19 janvier 1836 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en une grande résidence en briques à trois étages, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906, louée $50 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Delord ou Duplantier de cette ville, ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue du Camp sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; lequel lot de terre est désigné par le numéro Dix sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer de cette ville, le 12 août 1819 et annexé à un acte passé pardevant Philippe Pedesclaux, ancien notaire, daté le 19 novembre 1820.

Les améliorations consistant en un magasin double en briques, à deux étages et résidence occupée par un côté par H. Simon, épicier, à un loyer de $30 par mois, et par l'autre côté par M. Mannino, marchand de fruits, à $25 par mois.

4° Un certain lot de terre contigu à la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord, St Charles et Calliope, dans le premier district de cette ville, et mesurant vingt et un pieds quatre et cinq pouces plus ou moins de face à ladite rue du Camp sur une profondeur de cent vingt pieds plus ou moins, mesure américaine, ledit lot étant compris dans une plus grande portion de terre désignée sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 12 août 1819, comme le No 9, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, le 9 novembre 1820.

Les améliorations consistant en un grand magasin en briques à deux étages et résidence occupée par F. Mahr, menuisier, etc., à un loyer mensuel de $45 par mois.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, et des hypothèques, garantie par lien de vendeur et privilège et hypothèque spécial sur les propriétés respectivement vendues; lesdits billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'à la maturité, et intérêt éventuelle audit taux du loyer jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir la clause de cinq pour cent hypothécaires d'avance sur les montants desdits billets et intérêt, en cas de non paiement à la maturité. Les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat et de ville pour 1905 en plus et au-dessus de leurs enchères, au moment de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du montant de la de vente au moment de l'adjudication; la propriété devant être conservée assurée pour sa valeur et les polices d'assurance devant être transférées aux porteurs des billets et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de ventes devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant James J. Wolfe notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus peuvent être vus à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et tous renseignements seront fournis avec plaisir par Morgan et Pedersen, agents de Propriétés Foncières et Encanteurs 331, rue Carondelet.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur.

15 jan—16 22 29 — fév 5 12 14 15

Succession d'Elizabeth Kleutermann, défunte femme de John H. Strœbel.

No 74,818—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, daté le 18 janvier 1905 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le 21 février 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne.

1° 1119 et 1121 rue Toure.

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le premier district de cette ville, dans l'Est No 200, borné par les rues Toure (anciennement Union), Française, et Claude et Marais, laquelle dite portion de terre fait une partie du lot No 210 dans l'îlet No 19, sur un plan original du fond du faubourg Marigny et laquelle dite portion de terre est marquée par la lettre D, sur un certificat d'arpentage de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 24 juin 1882, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Toure, par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, le côté 1119 contenant une cuisine extra, dans chaque cour se trouve hangar, citerne, etc.

2° Nos 616 et 618 rue Galvez. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 12, dans l'îlet No 517 borné par les rues S. Galvez, Perdido, Feydras et S. Johnson, sur un devis annexé à un acte passé le 1er mai 1878 par devant O. Morel, ancien notaire en cette ville, d'après lequel devis ledit lot mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoise, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine; dans la cour se trouve un grand hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente— Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an en un et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires, d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1905. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julien B. Kahn, notaire.

Les plans sont à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne

15 jan—15 22 29—fév 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENSEIGNES ROYALE ET LISARDI.

JOSEPH PAYSSE VS Mme SAMUEL HUGHES.

No 74,083 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placité J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido, MERCREDI, le 15 février 1905, à midi, à l'enseigne royale à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine cour le 3 janvier 1905, ledit jugement signé en pleine Cour le 10 janvier 1905, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Foratall et Lizardi, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No 8 les dits lots mesurant, à savoir: le lot No 9 formant l'enseigne Royale et Lizardi mesure 26 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale par 122 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lizardi les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 26 pieds, 7 lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 122 pieds 8 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprenant un cottage ayant 5 chambres, hangar, puits et citerne, désigné par le No 708 rue Lizardi.

Termes et conditions—Le montant du plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an garanti par hypothèque spéciale sur ladite propriété, la balance du crédit devant porter intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date d'adjudication jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessous du prix de l'adjudication. Le montant du crédit devra être garanti par toutes les clauses de garanties usuelles et habituelles. L'acquéreur devra déposer 20 0/0 du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir son achat. Acte de vente pardevant Robert L. Glover notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Morel, Walter L. Guinon avocats.

15 jan—15 22 29—fév 5 12 15

Will. J. Morgan.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Elizabeth Kleutermann, femme décédée de John H. Strœbel.

No 74,818—Cour Civile de District, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 18 janvier 1905, et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le 1er février 1905, à 11 heures a. m., à la résidence Nos 1119 et 1121 rue Toure, la propriété ci-après décrite:

1 lit Victoria et literie; 1 armoire avec double portes à miroir, 1 toilette, avec dessus en marbre, 1 lavabo avec dessus en marbre, 1 bureau, 1 pendule, 4 chaises de chambre à coucher, 1 dressoir, 1 table à manger avec allonges, 1 sofa lit de repos, 1 petite table et 4 chaises.

Conditions—Comptant.

WILL. J. MORGAN
Encanteur, 331 rue Carondelet.

22 jan—22 29—fév 1

Cicero A. Ramsey.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide enseigne Commerciale No 1201 rue Decatur à l'enseigne de la rue Hôpital.

Dans la succession de Veuve Marius Jacques Jarteux.

No 74,880—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—VENDRI, le 23 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre signé et signé le 20 janvier 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Dorsière, Chartres et Quartier, lequel dit lot mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Dorsière sur soixante et onze pieds, un pouce et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Hôpital.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enlever la collection des billets; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1905, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire; un dépôt 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY
Encanteur.

Charles I. Dédéchaud, avocat.

23 janv—23 29—fév 6 12 19 22 23

ANNONCES JUDICIAIRES

—:o:—

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

David H. Hoffman vs A. E. Du Bois.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans.—Nos 19,500 et 19,502—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les Honorables Wynne Rogers et Louis P. Pesquet, juges de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Divisions A et C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 615 et 618 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 4me jour de février 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un cheval bai, deux wagons à quatre roues, deux jeux de harnais, etc., d'après l'inventaire enregistré en mes bureaux. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions— Comptant —WM J. BRADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Jas J McLoughlin, avocat pour le plaignant.

24 janv—24 29—fév 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Veuve Armand Bocus, née Cecilia Corrette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 75,218—Division C—Attendu que Frank Longet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Armand Bocus, née Cecilia Corrette, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats.

20 janv—20 24 29

Succession de W. H. H. Harding.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,731—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emma Wade, veuve de William H. Harding administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds à distribuer conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. M. Whitney, avocat.

20 jan—20 24 29

Succession de Mme John Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 74,083—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. hn Maher comme exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Frank McGloin, avocat.

25 janv—25 29—fév 3

In re Succession de John W. et John M. Dameron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,561 — Attendu que John H. Hinton, tuteur des mineurs Olande P. et Orpha A. Hinton, a pétitionné la Cour pour la permission d'aliéner la propriété ci-dessous indiquée des mineurs de cet Etat, les créanciers desdits mineurs et toutes autres parties intéressées sont par la présente notifiés de faire savoir dans les trente jours à partir de la première publication pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 jan—13 20 27—fév 4 10

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sites attrayants pour bâtir,

Splendides lots aux rues Florida et Maurepas, entre les rues Crète et Swamp, et

Un joli cottage et grand lot à l'enseigne des rues Florida et Crète.

Léopold Nolt et al. versus Emile Kleger, absent.

No 74,732—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, MARDI, le 7 de février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 21 décembre 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Léopold Nolt et al. vs Emile Kleger, absent, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, à savoir—

(1) deux lots de terre dans la troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Florida, Maurepas, Crète et Swamp, subdivisés en cites de chez à bâtir, d'après le plan fait par Edgar Pillié le 17 de février 1904 désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, et K.

Le lot A mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Florida, 80 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Maurepas sur une profondeur et façade à la rue Crète de 164 pieds 6 pouces et 3 lignes, et 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot B.

Les améliorations consistant en un confortable cottage résidence avec bâtisses d'écurie, etc., et portant le numéro municipal 1603 rue Crète.

Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J et K sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds de frontage aux deux rues Florida et Maurepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Ces splendides lots sont exceptionnellement élevés et leurs proximités aux Fair Grounds, station des chars Orleans Barn, et à un îlet d'une double ligne de chars urbains, en font des sites d'une spécialité attrayante pour cottages simples et doubles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance payable douze mois après date de l'adjudication avec 8 0/0 d'intérêt sur les paiements différés, garantis par lien et privilège sur n'importe laquelle partie de la propriété vendue jusqu'au paiement final.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

8 janv—8 15 22 29—fév 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Joli cottage double, 1909 et 1911 rue Marais, près de la rue Touro.

In re M. W. Fitzpatrick, tuteur naturel de Mary Lilian et Adeline Hampsher, mineures.

No 75,048 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet. LUNDI, le 9 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 janvier 1905 et signé le 10 janvier 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain îlet de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 174, borné par les rues Feydras, Camp, North et Church (autrefois St-Francis), mesurant environ 150 pieds de face sur chacune des dites rues.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 15 22 29—fév 5 12 14

---

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 1527-29 rue Bourbon. Maison Triple, Nos 1636 38-40 rue Bourbon. Cottage Simple, No 1756 rue N. Romparis. Rangée Triple, Nos 1758 60 62 Rue N. Romparis.

A l'Encan, MARDI le 28 février 1905 à Midi, à la Bourse, 311 rue Baronne.

Toutes ces propriétés se louent régulièrement et feront un placement No 1 pour un acquéreur de moyens limités.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit ordre daté et signé le 9 janvier 1905, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 28 février 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, dans l'affaire de la succession de Jeanne Claude Gaillot, dossier No 74,943 les propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à lui appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon [autrefois Bagatelle], Dauphine [autrefois St-Louis Hommes], Bourgogne [autrefois Grape] et Toute [autrefois Union], le dit lot mesurant soixante pieds de face à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), sur une profondeur de trente pieds, et les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1527—29 rue Bourbon.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Romparis (autrefois Romparis), St Antoine, Bourgogne (autrefois Grape) et Kerlerec; ledit lot de terre mesurant en (mesure américaine) soixante sept pieds neuf pouces de face à la rue Nord Romparis (autrefois Romparis) sur soixante pieds de profondeur et façade à la rue St Antoine, et les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1756 et 1758, 1760 et 1762 rue Nord Romparis, devant être vendues séparément.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Romparis (autrefois Romparis), Bourbon (autrefois Bagatelle), Bourgogne (autrefois Grape) et St. Antoine, lequel dit lot de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Nord Romparis sur une profondeur et façade de soixante pieds à la rue Bourbon et les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1636, 1638 et 1640 rue Bourbon.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance devant être payée en un et deux ans en mensualités égaux, la portion de crédit étant représentée par des billets des acquéreurs, portant sept pour cent d'intérêt par an, payables annuellement et devant être garantis par lien de vendeur sur la propriété, le transfert de la police d'assurance, et une stipulation pour dix pour cent (10 0/0) honoraires d'avocat en cas de défaut de paiement, et toutes les clauses usuelles propres et usuelles de sécurité. Les actes de ventes devant être exécutés pardevant Bernard Tivoli, Esq., Avocat.

J. L. ONORATO, Encanteur.
Bureau 302 rue Baronne.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT A L'ENCAN!!

LA RANGEE DE QUATRE RESIDENCES, Nos 2627-29 31-33 Rue Rousseau coin Quatrième, il sera vendu à l'Enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, MARDI, le 14 FEVRIER, à 12 HEURE.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74,241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi la propriété ci-après—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, formant les Nos 1 et 3, de l'îlet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième et St Thomas (autrefois Fusiers) d'après le plan No 58 dans les registres de G. E. Stringer, ancien notaire; ledit lot mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 formant l'enseigne des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 38' de face à la rue Rousseau sur 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième; et le lot No 3, 31' 9" de face à la rue Rousseau sur 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2627—29—31—33 rue Rousseau.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un an en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt à la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 et 1905 devant être payée par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs l'assurance devant être payée en sus de leur aux porteurs des billets devant être fournie par les acquéreurs en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire; aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 302 rue Baronne.

P. A. Duerr, avocat.
F. D. Charbonnet, notaire.

12 janv—12 15 22 29—fév 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, 1108-10 RUE ST-PHILIPPE,

Bas nes en Diamants et Rubis, Bracelets en Or, Boucles d'Oreilles et Autre Bijouterie.

A l'Encan, MARDI le 14 FEVRIER 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 janvier 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Laura Lange, Dossier No 74,569, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après:

La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, St Claude et Romparis, et de ce jour par le No 112, mesurant en mesure française 30 pieds sans ou moins de face à la rue St-Philippe sur 62 pieds, plus ou moins, de profondeur, borné sur le côté vers la rue Romparis, par la propriété d'Alexandre Pellegrini, et sur le côté vers la rue St-Claude par la propriété de Michaela E. Théard, et dans la fond par la propriété de Mme Marque. Les améliorations consistent en un cottage double contenant de chaque côté 4 et 5 chambres, et connues comme les Nos 1108 10 rue St-Philippe. Loué au taux de $22 par mois.

La propriété mobilière comprenant:

1 bague en or, imitation de diamant et rubis,	1 boîte de bagues,	1 paire de boucles d'oreilles antiques.
1 boîte cassée, divers bijoux,	1 épingletta en diamants	1 paire de vieux bracelets en or,
1 petite boîte de divers bijoux,	1 paire de boucle d'oreilles en rubis.	1 broche.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant. Pour la propriété foncière un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec la pleine de non-aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès, les propriétés améliorées devant être assurées et les polices d'assurances devant être transférées au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dépens au-dessus de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edouard F. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 302 rue Baronne.

Mlle. Henriques & Duchamp, avocats.

12 janv—12 15 22 29—fév 5 12 14

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District,

No 2830 rue Jarnagin,

Près de rue Washington.

Dans l'affaire de la Succession de Wm Thompson, Sr.

No 75,069—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 350 rue Gravier—JEUDI, le 16 février 1905, à midi, à la Bourse de Bureau de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 18 janvier 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 583, borné par les rues Saratoga (autrefois St. Pair) Sud Rosparte (autrefois St. Denis) Soubeiran et Washington, désigné par le No (19) dans sur un certain plan fait par Henri Jahncke, arpenteur et ingénieur civil, le 28 février 1866, et déposé avec W. J. Castell, ancien notaire de cette ville dans le Livre de plans No 1.

Ledit lot de terre mesurant trente (30) pieds de face à la rue Saratoga sur cent quarante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une résidence double à un étage en bois connue comme le No 2830 rue Jarnagin, contenant deux (2) chambres de chaque côté; chambre double en briques, toit couvert en ardoises, citerne, dépendances, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus de son enchère les taxes de 1905, et faisant un dépôt comptant de vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Edward F. Cousin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Peter G. Riddell, avocat.

15 jan—15 22 29 —fév 5 12 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 1537 rue Sixième, entre les rues St-Charles et Prytanée.

Mary F. King, femme de Charles L. Guan vs Theodora Duval, veuve de W. W. Sumner, tutrice naturelle, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 218 borné par les rues St Charles, Sixième, Prytanée et Camry lesdits lots sont désignés par les Nos 13, 14 et 15 sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844, et déposé en le bureau de D. J. Ricardo, alors notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus